

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 200

17 février 2007

SOMMAIRE

Alexander Hughes	9568	Immo & Business Consult S.à r.l., en abrégé I.B.C. S.à r.l.	9592
Amati International S.A.	9589	International Investors and Accounting Services S.A.	9568
Antrena Holding S.A.	9576	International Investors and Accounting Services S.A.	9571
Antrena Holding S.A.	9582	Jaipur Corporation S.A.	9598
Antrena Holding S.A.	9577	Jaipur Corporation S.A.	9599
Antrena Holding S.A.	9582	Jaipur Corporation S.A.	9598
Ashton Moss Holdings S.à r.l.	9568	Jaipur Corporation S.A.	9595
Banchereau Finance S.à r.l.	9597	Jaipur Corporation S.A.	9600
Bauduc International S.à r.l.	9597	Jaipur Corporation S.A.	9599
Boston Technology Luxembourg S.A. ...	9597	Jardín en Flores Moutinho José S.à r.l. ...	9595
brauco.invest	9565	JO.C. Finances S.A.	9588
Bureau d'Architecture Lutz, S.à r.l.	9571	JO.C. Finances S.A.	9589
Bureau d'Architecture Lutz, S.à r.l.	9574	JO.C. Finances S.A.	9588
Casa Electricité Sàrl	9592	Kamjib Interservices	9596
Certificat Etoile S.A.	9555	Le Hogar, S.à r.l.	9593
Chatoloc S.à r.l.	9587	LI Lux 2 S.à r.l.	9572
Chotebor Holdings S.à r.l.	9566	Limpertsberg Properties S.A.	9564
Codere Finance (Luxembourg) S.A.	9598	Limpertsberg Properties S.A.	9565
Computer Multimédia Software, en abrégé CMS S.A.	9600	Lippe Holding S.A.	9562
Darwin S.A.	9579	Lomenies S.A.	9594
DB Platinum Advisors	9563	Luxani Finance S.A.	9574
DD Publishing S.A.	9597	Luxembourg Flight Association S.à r.l. ...	9575
Dexia Quant	9560	Luxembourg Flight Association S.à r.l. ...	9575
Dialna S.A.	9562	Luxembourg Flight Association S.à r.l. ...	9575
DISA-Distribution Investments S.A.	9556	Luxembourg Flight Association S.à r.l. ...	9576
Double G Investments	9593	Luxembourg Flight Association S.à r.l. ...	9576
Drayton S.A.	9556	Luxempart	9558
Elna S.A.	9562	Lux-Wood S.A.	9577
EOI Sykes S.à r.l.	9592	Lux-Wood S.A.	9578
F.I.B.M. S.A.	9557	Lux-Wood S.A.	9578
First Euro Industrial Properties III S.à r.l.	9598	Lux-Wood S.A.	9579
First Shurgard Finance	9570	Lux-Wood S.A.	9578
Focused Sicav	9558	Lux-Wood S.A.	9578
Foncière Medicis S.A.	9559	Lux-Wood S.A.	9577
Gedink GmbH	9594	Lux-Wood S.A.	9577
Henzig & Scherer S.à r.l.	9596	Lux-Wood S.A.	9577

Madame Ledin et fils S.à r.l.	9587	Serrano S.A.	9563
Madame Ledin et fils S.à r.l.	9587	Sinex Investment S.A.	9566
Maison du Fumeur S.à r.l.	9593	Slotstrading S.A.	9590
Maripose S.A.	9569	Sobelux Holding S.A.	9599
Maripose S.A.	9570	Société d'Etude de Réalisation d'Electricité et d'Automatisme, en abrégé SEREA	9588
Maripose S.A.	9570	9588
Maripose S.A.	9571	Société du Nouveau Faubourg S.A.	9559
Maripose S.A.	9571	Société Méditerranéenne de Conseils S.A.	9583
Maripose S.A.	9570	9583
Mast Enterprises S.A.	9557	Société Méditerranéenne de Conseils S.A.	9588
Natumed Vertriebs GmbH	9592	9588
Newco S.à r.l. et Cie	9595	Sokrates Invest	9594
NLC Holding S.A.	9575	Souliyet	9563
NLC Holding S.A.	9576	Stone Cross Holdings S.à r.l.	9567
NLC Holding S.A.	9577	Sunital S.A.	9596
NR Participation Holding S.A.	9595	Tecnomatix Technologies S.A.	9600
Parmeria	9555	Tenderness S.A.	9557
Perlmar S.A.	9561	Tipi S.A.	9555
Phone Box S.A.	9596	Trade Platinum Services	9593
Quantica Luxembourg S.A.	9583	Trading World Sàrl	9592
Rancois Holding S.A.	9560	UBS (Lux) Sicav 2	9561
Riz Investments (Luxembourg) S.à r.l. ...	9594	World Star Fund	9558
Royal Crowne Holding S.A.	9569		
Second Shurgard Finance	9593		

9555

Tipi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 73.930.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 9 mars 2007 à 14.00 heures au 16, boulevard Emmanuel Servais à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 mars 2006;
2. approbation des comptes annuels au 31 mars 2006;
3. affectation des résultats au 31 mars 2006;
4. décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la non-tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice arrêté au 31 mars 2006 à la date statutaire;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
7. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007012141/10/19.

Parmeria, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 5.391.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 8 mars 2007 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007012142/17.

Certificat Etoile S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 59.498.

La première Assemblée Générale Extraordinaire des porteurs de certificats immobiliers «Etoile» convoquée le 7 février 2007 pour délibérer sur l'ordre du jour reproduit dans la présente convocation n'a pas atteint le quorum requis de la moitié au moins des certificats émis.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration de la CERTIFICAT ETOILE S.A. a l'honneur de convoquer les porteurs de certificats immobiliers CERTIFICAT ETOILE à une deuxième

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se déroulera mercredi, le 14 mars 2007 à 14.00 heures précises au siège de la BANQUE LBLux S.A., 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire délibérera valablement quelle que soit la portion des certificats émis représentée. Les résolutions seront adoptées à la majorité des deux tiers au moins des voix des porteurs de certificats présents ou représentés.

L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

1. Situation locative et perspectives
2. Présentation de l'expertise immobilière
3. Présentation des offres spontanées reçues par le Conseil d'Administration dans le cadre de la vente éventuelle de l'immeuble situé Boulevard Grande-Duchesse / Avenue E. Reuter, L-1724 Luxembourg
4. Présentation du solde de liquidation en cas d'acceptation d'une des offres
5. Position du Conseil d'Administration de la CERTIFICAT ETOILE S.A.
6. Rapport du Contrôleur de gestion.
7. Questions et réponses.
8. Votes sur les points suivants:
 - Vente ou non?
 - Accord sur le montant minimum auquel l'immeuble peut être vendu et mandat donné au Conseil d'Administration de la CERTIFICAT ETOILE S.A. pour la vente du bâtiment au prix minimum déterminé
 - Sélection d'un ou plusieurs agents immobiliers chargés de la vente à la majorité des 2/3 des votes valablement exprimés.

Pour pouvoir voter à cette deuxième Assemblée Générale Extraordinaire, les porteurs de certificats doivent déposer leurs certificats au plus tard le 7 mars 2007 auprès de FORTIS au Luxembourg ou en Belgique qui leur fournira une attestation de dépôt.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007012143/35.

DISA-Distribution Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 88.158.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *March 9, 2007* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2006
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007012598/795/13.

Drayton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R.C.S. Luxembourg B 41.520.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *9 mars 2007* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

Référence de publication: 2007012599/795/13.

Mast Enterprises S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 63.203.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 5 mars 2007 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission des Administrateurs et nomination de leurs remplaçants.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Transfert du siège social.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007008934/696/16.

F.I.B.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 40.615.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 1^{er} mars 2007 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007010338/755/16.

Tenderness S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 44.134.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 27 février 2007 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectations des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007010354/755/17.

World Star Fund, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 95.531.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 26 février 2007 à 14.30 heures, au siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2006
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire de 2006
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007010924/29/20.

Luxempart, Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 46, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 27.846.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui, pour des raisons de publication dans les journaux, est déplacée au lundi 26 février 2007 à 9.00 heures à Leudelange, 12, rue Léon Laval, à l'effet de délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour:

1. Changement de date de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'avancer du 1^{er} mardi du mois de juin au dernier lundi du mois d'avril à 11.00 heures.
2. Divers.

Les actionnaires qui désirent assister à ces assemblées doivent, conformément à l'article 9 des statuts, déposer leurs titres pour mardi, le 20 février 2007 au plus tard, auprès de la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire dans les conditions déterminées par l'article 9 des statuts; les procurations doivent être déposées mercredi, le 21 février 2007 au plus tard.

Pour le Conseil d'administration

G. Schwertzer

Président

Référence de publication: 2007010925/6583/19.

Focused Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 109.505.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Montag, den 26. Februar 2007, um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Tätigkeitsbericht des Verwaltungsrates und Bericht des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der Jahresabschlussrechnung per 31. Oktober 2006.
3. Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
5. Statutarische Ernennungen.
6. Mandat Abschlussprüfer.
7. Diverses.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich auf Grund schriftlicher Vollmacht durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Um an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien bis zum 21. Februar 2007, spätestens 16.00 Uhr bei der Depotbank, UBS (LUXEMBOURG) S.A., 36-38, Grand-rue, L-1660 Luxemburg oder einer anderen Zahlstelle hinterlegen; Vollmachten müssen ebenfalls bis zu diesem Zeitpunkt bei der Adresse der Gesellschaft eingehen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007010929/755/23.

Foncière Medicis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 106.779.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 26 février 2007 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Décharge spéciale à l'Administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007010926/795/17.

Société du Nouveau Faubourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 79.107.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 26 février 2007 à 14 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes aux 30 novembre 2002, 30 novembre 2003, 30 novembre 2004 et 30 novembre 2005;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes;
5. Réélections statutaires; remplacement du Commissaire aux Comptes;

6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007010927/322/16.

Dexia Quant, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 87.647.

Les actionnaires de la SICAV sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 26 février 2007, à 11.30 heures dans les locaux de DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Ajout d'un nouvel article, numéroté 5, aux statuts, qui aura la teneur suivante:
«La Société a désigné DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, dont le siège social est sis 283, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, (ci-après dénommée «la Société de Gestion»), une société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le n° B 37.647 et constituée en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg, comme société de gestion afin qu'elle assure au nom et pour le compte de la Société les fonctions incluses dans l'activité de gestion collective du portefeuille, conformément à la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.
Le conseil d'administration de la Société pourra révoquer la Société de Gestion qui continuera à exercer ses fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle société de gestion soit désignée par la Société. La décision de révocation doit être approuvée par décision d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société.»
2. Modification de la numérotation des articles 5 à 29 des statuts qui deviennent les articles 6 à 30.
3. Modification de l'article 6 des statuts (nouvelle numérotation): la dernière phrase du dixième paragraphe de l'article est complétée par le texte suivant : «ou être prise si les actifs nets d'un compartiment ou d'une classe d'actions tombaient sous un certain seuil considéré par le Conseil d'Administration comme étant insuffisant pour que la gestion de ce compartiment ou cette classe d'actions puisse continuer à s'effectuer de manière efficiente.»
4. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires figurant à l'article 11 (nouvelle numérotation) des statuts: il convient de lire dans la première phrase que l'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra désormais le «premier jeudi du mois de mai à quinze heures»
5. Modification de l'exercice social repris dans l'article 26 (nouvelle numérotation) des statuts; il convient de lire désormais que: «L'exercice social de la Société commencera le premier jour de janvier et se terminera le dernier jour de décembre de chaque année.»
6. Modification de l'article 27 (nouvelle numérotation) des statuts: ajout du texte suivant après la première phrase de l'article:
«La Société distribuera le produit net en fonction de la décision de l'assemblée générale décidant de l'affectation du résultat.»
7. Remplacement dans tout le texte des statuts des termes «catégories d'actions» par les termes «classes d'actions»
8. Modification de l'article 28 des statuts afin de stipuler que «Le conseil d'administration se réserve la possibilité de prévoir la liquidation automatique d'un compartiment ou d'une classe d'actions lorsque ses actifs nets deviennent inférieurs à un certain seuil, tel que fixé de temps à autre par le conseil d'administration.»

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire requièrent qu'au moins la moitié des actions en circulation soit présente ou représentée à cette assemblée ; les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale extraordinaire devra en aviser la SICAV au moins deux jours francs avant la tenue de l'assemblée.

Tout actionnaire détenant des actions au porteur devra en outre déposer ses actions au moins cinq jours francs avant la tenue de l'assemblée aux guichets de DEXIA BIL, 69 route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration .

Référence de publication: 2007010928/755/46.

Rancois Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 39.096.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 26 février 2007 à 11.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007010932/29/17.

UBS (Lux) Sicav 2, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.504.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Montag, den am 26. Februar 2007, um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Tätigkeitsbericht des Verwaltungsrates und Bericht des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der Jahresabschlussrechnung per 31. Oktober 2006.
3. Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
5. Statutarische Ernennungen.
6. Mandat Abschlussprüfer.
7. Diverses.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich auf Grund schriftlicher Vollmacht durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Um an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien bis zum 21. Februar 2007, spätestens 16.00 Uhr bei der Depotbank, UBS (LUXEMBOURG) S.A., 36-38, Grand-rue, L-1660 Luxemburg oder einer anderen Zahlstelle hinterlegen; Vollmachten müssen ebenfalls bis zu diesem Zeitpunkt bei der Adresse der Gesellschaft eingehen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007010930/755/23.

Perlmär S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 38.897.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 26 février 2007 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes

5. Nominations statutaires
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007010933/29/17.

Dialna S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 54.213.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 février 2007 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 novembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2006.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007011097/1023/14.

Lippe Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 39.093.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 26 février 2007 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007010934/29/17.

Elna S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 54.785.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 février 2007 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.

4. Décision sur la continuation de l'activité de la société, conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007011095/1023/15.

Souliyet, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 75.794.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 27 février 2007 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007011098/534/13.

Serrano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 43.094.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 février 2007 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2006;
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007011102/10/0.

Référence de publication: 2007011102/10/17.

DB Platinum Advisors, Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 85.829.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ayant eu lieu le 19 janvier 2007

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de nommer Monsieur Klaus Martini, ayant sa résidence professionnelle au 178-190, Mainzer Landstrasse, D-60327, Frankfurt am Main, Allemagne, en tant qu'administrateur de la Société à compter du 19 janvier 2007 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007012140/267/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2007, réf. LSO-CB00729. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Limpertsberg Properties S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 74.457.

—
STATUTEN

Im Jahre zwei tausend sieben, den ersten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

Versammelten sich in außerordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft LIMPERTSBERG PROPERTIES S.A., mit Sitz in L-5365 Munsbach, 9a, Parc d'Activité Syrdall, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 74.457, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Maître Gérard Lecuit, Notar mit dem damaligen Amtssitz in Hesperingen, am 7. Februar 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 405 vom 7. Juni 2001,

und deren Statuten wurden abgeändert gemäß Urkunden aufgenommen durch den amtierenden Notar:

- am 18. Oktober 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 569 vom 12. April 2002,

- am 24. Mai 2004, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 792 vom 3. August 2004.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Joachim Albert Wörz, Diplom-Kaufmann, wohnhaft in D-Zweibrücken.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Frau Ruth Schreiner, Privatbeamtin, wohnhaft in Munsbach.

Die Versammlung bestellt als Stimmzähler Herr Frank Nimax, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in Kehlen.

Der Vorstand der Versammlung war damit konstituiert und der Vorsitzende erklärt und ersucht den Notar folgendes zu beurkunden:

A) Dass die Tagesordnung der Versammlung wie folgt lautet:

Tagesordnung:

1.- Herabsetzung des Gesellschaftskapitals um 5.070.000,- EUR, um es von seinem jetzigen Betrag von 7.800.000,- EUR auf 2.730.000,- EUR zu bringen, durch Rückzahlung an die Aktieninhaber des Betrages von 5.070.000,- EUR.

2.- Abänderung von Artikel 5 der Satzung.

3.- Verschiedenes.

B) Dass die anwesenden oder vertretenden Gesellschafter, sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien, in einer Anwesenheitsliste vermerkt werden; diese Anwesenheitsliste wird von den anwesenden Gesellschaftern, den Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter, den Mitgliedern des Vorstands der Versammlung und dem unterzeichneten Notar unterzeichnet.

C) Dass die Vollmachten der vertretenen Gesellschafter, von den Mitgliedern des Vorstands der Versammlung und dem unterzeichneten Notar ne varietur unterzeichnet, dieser Urkunde beigegeben wird, um mit derselben einregistriert zu werden.

D) Dass das gesamte Gesellschaftskapital anwesend oder vertreten ist und dass alle anwesenden oder vertretenen Gesellschafter erklären, eine entsprechende Einberufung erhalten zu haben und dass sie vor Versammlungsdatum über die Tagesordnung verfügen konnten.

Keine weiteren Einberufungsmittelungen waren erforderlich.

E) Dass diese Versammlung, die das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, ordnungsgemäß einberufen wurde und dass rechtsgültige Beschlüsse über alle in der Tagesordnung angegebenen Themen gefasst werden können.

Alsdann hat die Generalversammlung, nach eingehender Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt das Gesellschaftskapital um fünf Millionen siebenzig tausend Euro (5.070.000,- EUR) herabzusetzen, um es von seinem jetzigen Betrag von sieben Millionen acht hundert tausend Euro (7.800.000,- EUR) auf zwei Millionen sieben hundert dreißig tausend Euro (2.730.000,- EUR) zu bringen, durch Rückzahlung des Betrages von um fünf Millionen siebenzig tausend Euro (5.070.000,- EUR) an die Aktieninhaber, nicht durch Annullierung von Aktien, sondern durch Herabsetzung des Nominalwertes der 7.800 Aktien auf jeweils drei hundert fünfzig Euro (350,- EUR).

Dem Verwaltungsrat wird Vollmacht erteilt die nötigen Buchführungseintragungen vorzunehmen, die Rückzahlung an die Aktieninhaber zu tätigen, welche jedoch erst dreißig (30) Tage nach Veröffentlichung der gegenwärtigen Urkunde im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, erfolgen kann.

Zweiter Beschluss

Zwecks Anpassung der Satzung an die hiervor getätigte Kapitalherabsetzung beschließt die Generalversammlung Artikel 5 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

« **Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt zwei Millionen sieben hundert dreißig tausend Euro (2.730.000,- EUR), eingeteilt in sieben tausend acht hundert (7.800) Aktien mit einem Nominalwert von jeweils drei hundert fünfzig Euro (350,- EUR).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.»

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt ein tausend zwei hundert Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Münsbach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben zusammen mit Uns dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: J.A. Wörz, R. Schreiner, F. Nimax, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 février 2007, vol. 540, fol. 88, case 8. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 février 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007012144/231/74.

(070020770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2007.

Limpertsberg Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 74.457.

Les statuts coordonnés ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 février 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour J. Seckler

Notaire

M. Goeres

Référence de publication: 2007012145/231/13.

(070020771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2007.

brauco.invest, Fonds Commun de Placement.

brauco.invest Renten (WKN 570 739 / ISIN LU0147288137)

M.M.WARBURG-LuxInvest S.A., die Verwaltungsgesellschaft des BRAUCO.INVEST, ein Sondervermögen mit mehreren Teilfonds nach Teil I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen, hat mit Zustimmung der Depotbank M.M.WARBURG & CO LUXEMBOURG S.A. beschlossen, den Teilfonds BRAUCO.INVEST Renten aufzulösen.

Grund der Auflösung ist, dass das Nettovermögen des Teilfonds unter ein Volumen gefallen ist, welches eine effiziente und wirtschaftliche Verwaltung im Interesse der Anteilhaber ermöglicht.

Die Ausgabe von Anteilen wird mit sofortiger Wirkung eingestellt. Die Rücknahme von Anteilen ist bis zum 28. Februar 2007 kostenfrei und unter Berücksichtigung der voraussichtlichen Liquidationskosten möglich. Die voraussichtlichen Liquidationskosten werden bereits vor dem Auflösungszeitpunkt bei der Berechnung des Anteilwertes berücksichtigt sowie sämtliche erforderlichen sonstigen Kostenabgrenzungen vorgenommen, Forderungen eingezogen und Verbindlichkeiten getilgt.

Es ist beabsichtigt, dass Liquidationsverfahren zum 28. Februar 2007 abzuschließen. Liquidationserlöse, die zum Abschluss des Liquidationsverfahrens von den jeweiligen Anteilhabern nicht eingefordert worden sind, werden von der Depotbank für Rechnung der berechtigten Anteilhaber bei der «Caisse de Consignations» in Luxemburg hinterlegt, wo diese Beträge verfallen, wenn sie nicht innerhalb der gesetzlichen Frist dort angefordert werden.

Luxemburg, im Februar 2007.

M.M.WARBURG-LuxInvest S.A.

Référence de publication: 2007012600/2112/20.

Chotebor Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 109.933.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la Société en date du 17 novembre 2006

L'associé unique de la Société décide:

- de prendre note de la démission de LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. de sa fonction de gérant de type A de la Société avec effet immédiat;
- de prendre note de la démission de Monsieur Carlo Mammola de sa fonction de gérant de type B de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Madame Petronella J.S. Dunselman, résidant professionnellement au 52-54, avenue du X Septembre L-2550 Luxembourg, aux fonctions de gérant de type A de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée;
- de nommer Madame Zamyra H. Cammans, résidant professionnellement au 52-54, avenue du X Septembre L-2550 Luxembourg, aux fonctions de gérant de type A de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007008230/3984/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05391. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Sinex Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 112.855.

Im Jahre zweitausendundsechs, den sechsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar André Schwachtgen, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Die GESELLSCHAFT SINEX INVESTMENT S.A. eine luxemburgische Aktiengesellschaft, die ihren Gesellschaftssitz in 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg hat, im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B. 112.855 eingetragen ist und die aufgrund einer notarielle Urkunde am 21. Dezember 2005 des Notars André Schwachtgen gegründet wurde, und die im Mémorial, Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer C N° 646 vom 29. März 2006 auf Seite 30962 veröffentlicht wurde, (die Gesellschaft),

hier rechtmäßig vertreten durch Herrn Wolfgang Packeisen, Geschäftsführer, mit Berufsanschrift in CH-4132 Muttenz, Hauptstrasse 64, (der Vertreter),

aufgrund eines Beschlusses des Verwaltungsrats genommen in seiner Sitzung vom 6. Dezember 2006.

Ein Kopie des Protokolls der besagten Verwaltungsratssitzung bleibt gegenwärtiger Urkunde nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten sowie den unterzeichneten Notar begebogen um mit derselben einregistriert zu werden.

Der Vertreter, hat den Notar, im Namen des Verwaltungsrates gebeten, zu beurkunden, dass:

(a) das Kapital der Gesellschaft EUR 31.000,- beträgt und in 31 Aktien gestückelt ist, mit einem Nennwert von je EUR 1.000,- (in Worten: eintausend Euro) und, dass alle Aktien vollends bezahlt wurden;

(b) Artikel 7 der Satzung der Gesellschaft vorsieht, dass der Verwaltungsrat ermächtigt ist, während einer Dauer von fünf Jahren ab dem Zeitpunkt der Gründung der Gesellschaft, das Gesellschaftskapital bis auf insgesamt EUR 1.000.000.000,- (in Worten: eine Milliarde Euro) zu erhöhen, durch die Ausgabe von 999.969 zusätzlicher neuer Aktien mit einem Nennwert von EUR 1.000,- (in Worten: eintausend Euro) pro Aktie;

(c) Artikel 7 der Satzung der Gesellschaft weiterhin vorsieht, dass der Verwaltungsrat ausschließlich zu Zwecken der Wandlung der von der Gesellschaft begebenen Wandelschuldverschreibungen auf das bedingte Kapital zurückgreifen und das Kapital der Gesellschaft nur entsprechend der vorgenommenen Wandlung erhöhen darf;

(d) die Gesellschaft am 22. Dezember 2005 eine am 29. Dezember 2006 fällig werdende Wandelanleihe in Höhe von insgesamt EUR 45.000.000,- begeben hat (die Wandelanleihe), die den Erwerber der Wandelanleihe berechtigt, bei Erklärung der Wandlung bezüglich dieser Wandelanleihe zum Erwerb von 45.000 neuer Aktien der Gesellschaft zu erhalten;

(e) die Inhaber der Wandelanleihe die Wandlung der Wandelanleihe am 30. November 2006 gegenüber der Gesellschaft erklärt haben und somit zum Erhalt von 45.000 neuer Aktien der Gesellschaft berechtigt sind;

(f) der Verwaltungsrat angesichts der oben genannten Wandlungserklärung des Inhabers und im Lichte der Bestimmungen des Artikels 7 der Satzung der Gesellschaft durch Verwaltungsratsbeschluss vom 6. Dezember 2006 beschlossen hat:

- (i) das Kapital der Gesellschaft um EUR 45.000.000,- auf insgesamt EUR 45.031.000,- zu erhöhen;
- (ii) den Inhabern der Wandelanleihe infolge dessen 45.000 neuer Aktien der Gesellschaft zuzuteilen;
- (iii) das in Artikel 7 der Satzung der Gesellschaft genannte Gesellschaftskapital von derzeit EUR 31.000,- um den Betrag von EUR 45.000.000,- im Wege der notariellen Beurkundung zu erhöhen ist (die Kapitalerhöhung); und
- (iv) zur notariellen Beurkundung der Kapitalerhöhung dem Vertreter eine entsprechende Vollmacht erteilt wird;
- (g) im Lichte des Vorgenannten, der Wortlaut des Artikels 7 der Satzung der Gesellschaft zu ändern ist und nunmehr wie folgt lauten soll:

« **Art. 7. Kapital der Gesellschaft.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR 45.031.000,- (in Worten: fünfundvierzig Millionen und einunddreißigtausend Euro), gestückelt in 45.031 Aktien mit einem Nennwert von je EUR 1.000,- (in Worten: eintausend Euro).

Das gezeichnete Gesellschaftskapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden durch Beschluss der Generalversammlung, der unter den für eine Satzungsänderung vorgeschriebenen Mehrheitsbedingungen gemäß Artikel 24 getroffen wird. Es müssen jedoch mindestens 50% der Aktionäre bei jener Generalversammlung anwesend sein, damit der Beschluss als rechtmäßig getroffen gilt.

Als Folge jeder erfolgten und notariell beurkundeten Kapitalerhöhung wird Absatz eins dieses Artikels der Satzung abgeändert, um der jeweiligen Kapitalerhöhung zu entsprechen. Der Verwaltungsrat oder eine hierzu von letzterem bevollmächtigte Person kann diese Änderung notariell beurkunden lassen.»

Der amtierende Notar bestätigt, auf Antrag des Vertreters der Erschienenen, dass vorliegende Urkunde ausschließlich in deutscher Sprache gefasst ist.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Vertreter der Erschienenen, hat dieser mit Uns Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: W. Packeisen, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2006, vol. 30CS, fol. 77, case 1. — Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expéditon, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2006.

A. Schwachtgen.

Référence de publication: 2007008298/230/63.

(060141505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Stone Cross Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 110.015.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la Société en date du 17 novembre 2006

L'associé unique de la Société décide:

- de prendre note de la démission de LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. de sa fonction de gérant de type A de la Société avec effet immédiat;
- de prendre note de la démission de Monsieur Carlo Mammola de sa fonction de gérant de type B de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Madame Petronella J. S. Dunselman, résidant professionnellement au 52-54, avenue du X Septembre L-2550 Luxembourg, aux fonctions de gérant de type A de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée;
- de nommer Madame Zamyra H. Cammans, résidant professionnellement au 52-54, avenue du X Septembre L-2550 Luxembourg, aux fonctions de gérant de type A de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007008233/3984/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05396. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Ashton Moss Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 112.458.

—
Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la Société en date du 17 novembre 2006

L'associé unique de la Société décide:

- de prendre note de la démission de LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. de sa fonction de gérant de type A de la Société avec effet immédiat;
- de prendre note de la démission de Monsieur Carlo Mammola de sa fonction de gérant de type B de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Madame Petronella J.S. Dunselman, résidant professionnellement au 52-54, avenue du X Septembre L-2550 Luxembourg, aux fonctions de gérant de type A de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée;
- de nommer Madame Zamyra H. Cammans, résidant professionnellement au 52-54, avenue du X Septembre L-2550 Luxembourg, aux fonctions de gérant de type A de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007008235/3984/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05385. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

International Investors and Accounting Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 28.530.

—
Die Bilanz am 31. Dezember 2003 ist beim Handels- und Gesellschaftsregister hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2007009634/7166/10.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2006, réf. LSO-BX05783. - Reçu 105 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Alexander Hughes, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.076.

—
FERMETURE DE SUCCURSALE

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 11 décembre 2006

- Fermeture de la succursale luxembourgeoise
- Après délibération, les administrateurs décident, à l'unanimité, de fermer la succursale luxembourgeoise et ce à partir de ce jour.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Référence de publication: 2007008237/1185/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2006, réf. LSO-BX03814. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Royal Crowne Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 75.992.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Maurizio Soave, demeurant à Roverchiara, via Cappafredda, 6
ici représenté par Madame Sonia Delfini, employée privée, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 13 octobre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée
au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a prié le notaire instrumentant de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme ROYAL CROWNE HOLDING S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, fut
constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 2 mai 2000, publié
au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 688 du 23 septembre 2000, et dont les statuts n'ont pas été
modifiés depuis lors.

- La société a actuellement un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions
de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

- La comparante déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir Monsieur
Maurizio Soave, prénommé.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société ROYAL CROWNE HOLDING S.A., prédésignée. Il
assume la fonction de liquidateur.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société ROYAL
CROWNE HOLDING S.A.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu
de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société ROYAL CROWNE HOLDING S.A., prédésignée.

Les livres et documents comptables de la société ROYAL CROWNE HOLDING S.A., prédésignée demeureront conservés
pendant cinq ans à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure,
la comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Delfini, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 24 novembre 2006, vol. 438, fol. 90, case 7. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 décembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007009919/242/41.

(070000909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2007.

—
Maripose S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 57.408.

Le bilan au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007009589/655/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, réf. LSO-BX03446. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

First Shurgard Finance, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 93.014.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2006.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007010625/6312/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2006, réf. LSO-BX05890. - Reçu 50 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Maripose S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 57.408.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007009591/655/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, réf. LSO-BX03457. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Maripose S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 57.408.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007009593/655/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, réf. LSO-BX03458. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Maripose S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 57.408.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007009594/655/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, réf. LSO-BX03459. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

International Investors and Accounting Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 28.530.

Die Bilanz am 31. Dezember 2005 ist beim Handels-und Gesellschaftsregister hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2007009636/7166/10.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2006, réf. LSO-BX05788. - Reçu 105 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Maripose S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 57.408.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007009596/655/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, réf. LSO-BX03463. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Maripose S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 57.408.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007009597/655/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, réf. LSO-BX03465. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Bureau d'Architecture Lutz, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 100.115.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2006.

Pour BUREAU D'ARCHITECTURE LUTZ, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009600/503/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2006, réf. LSO-BX04184. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

LI Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 120.318.

In the year two thousand six, the ninth day of November.

Before M^e Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of LI LUX 2 S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 120.318 (the Company). The Company was incorporated on September 29, 2006 pursuant to a deed of Mr. Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C. The articles of association of the Company were amended on October 26, 2006 pursuant to a deed of M^e Martine Schaeffer, notary residing in Remich, not yet published.

There appeared LI LUX 1 S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 120.317 (the Sole Shareholder),

here represented by Ms. Habiba Boughaba, Attorney-At-Law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Creation of two classes of managers and nomination of the current manager as Class B Manager;
2. Appointment of new managers;
3. Amendment of article 10 of the Articles.
4. Miscellaneous.

II. That the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to create two classes of managers, the Class A Managers and the Class B Manager and to classify the current manager as a Class B Manager as follows:

- (i) Mr. Patrice Gallasin, Class B Manager.

Second resolution

The Meeting resolves to appoint, with effect as the date hereof, the following persons as Class A Managers and as Class B Managers:

(i) Mr. Michael Frost, manager, born in Nebraska (USA) on June 6, 1950, with professional address at with professional address at 444, W 47th Street, Suite 900, Kansas City, MO 64112 (United States of America), as Class A Manager;

(ii) Mr. Alan Salts, manager, born in Kansas (USA) on August 4, 1965, with professional address at with professional address at 444, W 47th Street, Suite 900, Kansas City, MO 64112 (United States of America), as Class A Manager;

(iii) Mr. William Humphrey, manager, born in Missouri (USA) on March 6, 1965, with professional address at with professional address at 444, W 47th Street, Suite 900, Kansas City, MO 64112 (United States of America), as Class A Manager;

(iv) Mr. James Carey, manager, born in Louisiana (USA) on September 2, 1966, with professional address at 20, Horseneck Lanes Greenwich, CT 06830, as Class A Manager; and

(v) Mr. Bart Zech, manager, born on September 5, 1969 at Putten, the Netherlands, with professional address at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Class B Manager.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 10 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

« **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound in all matters by the joint signatures of two managers of the Company, one of whom must be a Class A Manager and one a Class B Manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the board of managers, but only within the limits of such power.»

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately 2,000.- Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le neuvième jour de novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de LI LUX 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise avec siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120.318 (la Société). La Société a été constituée le 29 septembre 2006 suivant acte reçu par M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C. Les statuts de la Société ont été modifiés le 26 octobre 2006 suivant acte reçu par M^e Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, non encore publié.

A comparu LI LUX 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise avec siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120.317 (l'Associé Unique),

ici représentée par Mme. Habiba Boughaba, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Création de deux catégories de gérants et dénomination de l'actuel gérant aux fonctions de Gérant de Catégorie B.
2. Nominations de nouveaux gérants.
3. Modification de l'Article 10 des Statuts.
4. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de créer deux catégories de gérants, les Gérants de Catégorie A et les Gérants de Catégorie B et d'attribuer à l'actuel gérant la dénomination de Gérant de Catégorie B comme suit:

(i) M. Patric Gallasin, Gérant de Catégorie B.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer, avec effet à la date des présentes, les personnes suivantes aux fonctions de Gérants de Catégorie A et de Gérants de Catégorie B:

(i) M. Michael Frost, né dans le Nebraska (USA) le 6 juin 1950, avec adresse professionnelle au 444, W 47th Street, Suite 900, Kansas City, MO64112 (Etats-Unis d'Amérique), en qualité de Gérant de Catégorie A;

(ii) M. Alan Salts, né à Kansas (USA), le 4 août 1965, avec adresse professionnelle au 444, W 47th Street, Suite 900, Kansas City, MO64112 (Etats-Unis d'Amérique), en qualité de Gérant de Catégorie A;

(iii) M. William Humphrey, né dans le Missouri (USA) le 6 mars 1965, avec adresse professionnelle au 444, W 47th Street, Suite 900, Kansas City, MO64112 (Etats-Unis d'Amérique), en qualité de Gérant de Catégorie A;

(iv) M. James Carey, né en Louisiane (USA) le 2 septembre 1966, avec adresse professionnelle au 20 Horseneck Lane, Greenwich, CT06830, Etats-Unis d'Amérique, en qualité de Gérant de Catégorie A; et

(v) M. Bart Zech, gérant, né à Putten (Pays-Bas) le 5 septembre 1969, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, de Gérant de Catégorie B.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier l'Article 10 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 10. Représentation.** La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants de la Société, dont l'un devra être un Gérant de Catégorie A et l'un devra être un Gérant de Catégorie B ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes auxquelles le conseil de gérance a accordé un tel pouvoir de signature, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.»

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ 2.000,- Euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et lit l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française à demande de la même comparante, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, le présent acte notarié a été rédigé au Luxembourg, à la date mentionné au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Boughaba, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 31, case 4. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007009953/211/125.

(070000921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2007.

Bureau d'Architecture Lutz, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 100.115.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2006.

Pour BUREAU D'ARCHITECTURE LUTZ, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009602/503/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2006, réf. LSO-BX04186. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Luxani Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 76.943.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2006 que:

i) Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faiènerie à L-1510 Luxembourg et Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faiènerie à L-1510 Luxembourg ont été nommés Administrateurs en remplacement de Monsieur Roberto De Luca et de PAN EUROPEAN VENTURES S.A. Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

ii) AUTONOME DE REVISION S.C., ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl a été nommé Commissaire en remplacement de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

ii) Le siège social de la société a été transféré de son siège actuel au 38, avenue de la Faiènerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007009606/5878/20.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006, réf. LSO-BX00335. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

L.F.A., Luxembourg Flight Association S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 79.756.

Le bilan au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2006.

Pour FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007009608/728/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2006, réf. LSO-BX04389. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

NLC Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 80.365.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2006.

Pour NLC HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009616/1021/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, réf. LSO-BX03337. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

L.F.A., Luxembourg Flight Association S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 79.756.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2006.

Pour FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007009609/728/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2006, réf. LSO-BX04379. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

L.F.A., Luxembourg Flight Association S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 79.756.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2006.

Pour FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007009611/728/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2006, réf. LSO-BX04378. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

L.F.A., Luxembourg Flight Association S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 79.756.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2006.

Pour FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007009613/728/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2006, réf. LSO-BX04376. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Antrena Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 85.578.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007009637/318/10.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2006, réf. LSO-BX04717. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

L.F.A., Luxembourg Flight Association S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 79.756.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2006.

Pour FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007009614/728/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2006, réf. LSO-BX04374. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

NLC Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 80.365.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2006.

Pour NLC HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009618/1021/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, réf. LSO-BX03334. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Lux-Wood S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 57.646.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009619/657/11.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2006, réf. LSO-BX02600. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Antrena Holding S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 85.578.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007009639/318/10.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2006, réf. LSO-BX04720. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

NLC Holding S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 80.365.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2006.

Pour NLC HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009644/1021/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, réf. LSO-BX03339. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Lux-Wood S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 57.646.

Le bilan au 31 décembre 1998 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009621/657/11.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2006, réf. LSO-BX02611. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Lux-Wood S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 57.646.

Le bilan au 31 décembre 1999 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009623/657/11.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2006, réf. LSO-BX02594. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Lux-Wood S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 57.646.

Le bilan au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009625/657/11.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2006, réf. LSO-BX02609. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Lux-Wood S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 57.646.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009626/657/11.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2006, réf. LSO-BX02607. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Lux-Wood S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 57.646.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009628/657/11.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2006, réf. LSO-BX02605. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Lux-Wood S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 57.646.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009630/657/11.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2006, réf. LSO-BX02603. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Lux-Wood S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 57.646.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007009631/657/11.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2006, réf. LSO-BX02602. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Darwin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 122.894.

STATUTS

L'an deux mille six, le treize décembre,

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Claude Schmitz, Conseil Fiscal, domicilié professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
- 2) Monsieur Thierry Fleming, Expert-Comptable, ici représenté par Monsieur Claude Schmitz, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 11 décembre 2006, laquelle restera annexée aux présentes.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Titre 1^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de DARWIN S.A. (la «Société»).

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans les entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles la société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la société.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières et mobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Enfin, la société pourra acquérir, détenir, donner en location et/ou éventuellement construire tout bien immobilier sur le territoire du Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000,-), par la création et l'émission de vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-dix (24.690) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

En conséquence, le conseil d'administration est autorisé à:

- augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, par tranches successives ou encore par émission continue d'actions pour la conversion d'obligations convertibles en actions représentant le capital social;
- supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour la conversion, dans les limites du capital autorisé, des obligations convertibles;

En aucun cas des actions fractionnées ne peuvent être émises lors de la conversion. Chaque fraction d'action à laquelle le détenteur de l'obligation convertible aurait droit, devra être arrondie vers le bas à l'action immédiatement inférieure.

De plus, le conseil d'administration est autorisé à offrir des obligations convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toute autre condition y ayant trait.

Ces autorisations sont valables pour une période de cinq ans à partir de la publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations des présents statuts.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé, et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article sera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute autre personne qu'il aura mandatée à ses fins.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts sauf que le droit préférentiel de souscription des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles doit être respecté en toutes circonstances, même en cas d'apport en nature.

La Société pourra, aux termes et conditions prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Le poste d'un administrateur sera vacant si:

Il démissionne de son poste avec préavis à la société, ou

Il cesse d'être administrateur par application d'une disposition légale ou il se voit interdit par la loi d'occuper le poste d'administrateur, ou

Il tombe en faillite ou fait un arrangement avec ses créanciers, ou

Il est révoqué par une résolution des actionnaires.

Dans les limites de la loi, chaque administrateur, présent ou passé, sera indemnisé sur les biens de la société en cas de perte ou de responsabilité l'affectant du fait de l'exercice, présent ou passé, de la fonction d'administrateur.

Art. 7. Le conseil d'administration pourra choisir un président parmi ses membres.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les administrateurs pourront participer aux réunions du conseil d'administration par voie de conférence téléphonique ou de tout autre moyen de communication similaire permettant à chaque personne participant à la réunion de parler et d'entendre les autres personnes, et la participation à une telle réunion sera réputée constituer une présence en personne de l'administrateur en question, étant entendu que toutes les décisions prises par les administrateurs seront rédigées sous forme de résolutions.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. En particulier le conseil d'administration aura le pouvoir d'acquiescer des valeurs mobilières, des créances et d'autres avoirs de toute nature, d'émettre des obligations, de contracter des prêts, de constituer

des sûretés sur les avoirs de la société et de conclure des contrats d'échanges sur devises et taux d'intérêt, étant entendu que ces décisions devront être prises à la majorité par les administrateurs. Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

Art. 9. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature individuelle du président, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de celles-ci à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

Art. 11. Tous les litiges dans lesquels la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social, ou à l'endroit de la commune du siège social spécifié dans la convocation, le premier jeudi du mois de décembre à 14.30 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale de la société commence le 1^{er} octobre et finit le 30 septembre de chaque année.

Art. 15. L'excédant favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve descend en dessous des dix pour cent du capital social.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 et à la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 30 septembre 2007. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

	actions
1. M. Claude Schmitz, précité	200
2. M. Thierry Fleming, précité	110
Total	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mi

Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - Monsieur Thierry Fleming, Expert-Comptable, né à Luxembourg, le 24 juillet 1948, domicilié professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
 - Monsieur Claude Schmitz, Conseil Fiscal, né à Luxembourg, le 23 septembre 1955, domicilié professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
 - Monsieur Guy Hornick, Expert-Comptable, né à Luxembourg, le 29 mars 1951, domicilié professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - La société AUDIEX S.A., avec siège social à Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469.
4. Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.
5. Le siège social de la société est fixé 11A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Schmitz, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2006, vol. 30CS, fol. 85, case 1. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2006.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007009813/220/173.

(070001294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2007.

Antrena Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 85.578.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007009640/318/10.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2006, réf. LSO-BX04718. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Antrena Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 85.578.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007009642/318/10.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2006, réf. LSO-BX04719. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Société Méditerranéenne de Conseils S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 62.001.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007009646/1137/10.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2006, réf. LSO-BX04912. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Quantica Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 122.890.

STATUTS

L'an deux mille six, le quinze décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich.

Ont comparu:

- 1) Madame Gabriele Schneider, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont et
 - 2) Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
- Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée QUANTICA LUXEMBOURG S.A., société anonyme.

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Il peut être transféré par simple décision du conseil d'administration en tout autre lieu de cette commune et par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, et d'après les conditions et modalités prévues à l'article quatorze des présents statuts, dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg. Le siège pourra même être transféré à l'étranger, sur simple décision du conseil d'administration, lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Nonobstant un tel transfert à l'étranger qui ne peut être que temporaire, la nationalité de la Société restera luxembourgeoise.

En toute autre circonstance le transfert du siège de la Société à l'étranger et l'adoption par la Société d'une nationalité étrangère ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des associés et des obligataires.

La Société peut décider sa transformation de société anonyme en société européenne (S.E.) de droit luxembourgeois.

La Société peut, par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, sièges secondaires, succursales, agences et bureaux.

Art. 4. La Société a pour objet d'effectuer tant par elle-même que par l'intermédiaire des entreprises dépendantes, ou dans lesquelles la Société détient un intérêt, ou de manière conjointe avec des tiers, toutes opérations et activités se rattachant dans le sens le plus large à la recherche, au développement, et à la commercialisation en matières biologique, pharmaceutique et chimique, de même que l'acquisition, la détention, le contrôle, la gestion et la mise en valeur, d'investissements et de projets dans ces domaines, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société a encore pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Rentrent dans cet objet social l'acquisition de brevets, de marques de fabrique et de tous autres droits de propriété industrielle, de procédés de fabrication et de savoir faire, brevetés ou autrement protégés ou non, et la concession de licences, leur gestion et leur mise en valeur.

La Société peut accorder aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, ainsi qu'à des tiers tous concours ou toutes assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale.

La Société peut en outre effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières et prêter tous services notamment de conseil tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et encore accomplir toutes autres opérations de nature à favoriser l'accomplissement de son objet social.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à cent vingt mille euros (120.000,- EUR), représenté par douze mille (12.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont émises au porteur ou sous la forme nominative.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital autorisé est fixé à cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR) qui sera représenté par cinq cent mille (500.000) actions de dix euros (10,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts, autorisé à augmenter en une fois ou par plusieurs tranches le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Les actions représentatives de ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises dans la forme et au prix, avec ou sans prime d'émission, et libérées en espèces ou par apports en nature ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à fixer toutes autres modalités et déterminer toutes autres conditions des émissions.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription.

Le conseil d'administration peut déléguer tout mandataire pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de ces augmentations de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera considéré comme adapté à la modification intervenue.

La Société peut exister avec un seul actionnaire.

Art. 6. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas une année. Ils sont rééligibles. Le conseil élit en son sein un président et le cas échéant un vice-président.

Si par suite de démission, décès, ou toute autre cause, un poste d'administrateur devient vacant, les administrateurs restants peuvent provisoirement pourvoir à son remplacement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Dans les cas où la Société n'a qu'un seul actionnaire et que cette circonstance a été dûment constatée, les fonctions du conseil d'administration peuvent être confiées à une seule personne, qui n'a pas besoin d'être l'actionnaire unique lui-même.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour compte de la personne morale.

Ce représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne peut révoquer son représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

La désignation et la cessation des fonctions du représentant permanent sont soumises aux mêmes règles de publicité que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre.

Les administrateurs, membres de cet organe, ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions de ces organes, sont tenus de ne pas divulguer, même après la cessation de leurs fonctions, les informations dont ils disposent sur la société anonyme et dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice aux intérêts de la société, à l'exclusion des cas dans lesquels une telle divulgation est exigée ou admise par une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou dans l'intérêt public.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et accomplir tous les actes de disposition et d'administration nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non.

La Société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil d'administration.

Tout administrateur peut prendre connaissance de toutes les informations qui sont transmises au conseil d'administration.

La délégation des pouvoirs de la gestion journalière à un membre du conseil d'administration ou l'attribution de pouvoirs spéciaux à un tel membre impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué ou à ces autres administrateurs.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société seule, représentée par son conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent. Il est convoqué par son président, en son absence par le vice-président ou par deux administrateurs.

Le conseil d'administration peut valablement délibérer si une majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Chaque administrateur peut se faire représenter par un de ses collègues. Un administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues à la fois.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple. En cas de partage des voix le président n'a pas de voix prépondérante.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent transmettre leurs votes par tout moyen écrit de télécommunication.

Le conseil d'administration peut délibérer au moyen d'un réseau de visioconférences. La délibération est mise en réseau à partir du siège social. Le procès-verbal des délibérations arrêtées par visioconférence est rédigé au siège social par le secrétaire du conseil d'administration.

Il est envoyé aux membres du conseil d'administration endéans les quinze jours de la réunion. Ceux-ci feront connaître par écrit au secrétaire leur approbation ou leurs objections.

Si au cours d'une délibération par visioconférence une dissidence substantielle entre les membres du conseil d'administration devait naître, tout administrateur est en droit de demander le renvoi du sujet qui en est à l'origine à une prochaine réunion du conseil d'administration qui se tiendra endéans les 30 jours à Luxembourg, les membres étant physiquement présents ou dûment représentés. Le premier alinéa de cet article est d'application.

A défaut d'autres dispositions plus restrictives prévues dans le règlement intérieur sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Toute réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se dérouler au siège de la Société.

La Société peut à son choix établir un règlement intérieur contraignant pour tous les administrateurs, qui arrête toutes autres mesures complémentaires relatives aux réunions qui se tiennent à distance.

Le conseil d'administration peut prendre des résolutions par la voie circulaire. Les propositions de résolutions sont dans ce cas transmises aux membres du conseil d'administration par écrit qui font connaître leurs décisions par écrit. Les décisions sont considérées prises si une majorité d'administrateurs a émis un vote favorable.

Le conseil d'administration peut se réunir et délibérer par voie de vidéoconférence (visioconférence) dans les conditions établies par la loi, et conformément au règlement intérieur que fixera le conseil d'administration, s'il y a lieu.

Il est dressé procès-verbal des décisions du conseil d'administration. Les extraits des décisions du conseil d'administration sont délivrés conformes par le président, à son défaut par deux administrateurs.

Art. 10. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Chaque année, le trente et un décembre, les livres, registres et comptes de la Société sont arrêtés. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi que l'annexe aux comptes annuels.

Art. 12. Le conseil d'administration ainsi que les commissaires sont en droit de convoquer l'assemblée générale quand ils le jugent opportun. Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Les convocations de toutes assemblées générales contiennent l'ordre du jour et seront communiquées aux actionnaires par lettre enregistrée (recommandée) 15 jours avant la date de chaque assemblée.

L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de dix pour cent au moins du capital souscrit peuvent demander l'inscription d'un ou de plusieurs nouveaux points à l'ordre du jour de toute assemblée générale. Cette demande est adressée au siège social par lettre recommandée cinq jours au moins avant la tenue de l'assemblée.

Les extraits des procès-verbaux des assemblées générales sont délivrés conformes par le président du conseil d'administration, à son défaut par deux administrateurs.

Art. 13. Tout actionnaire a le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire, chaque action donnant droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mercredi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit dans la commune du siège à désigner dans les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

L'assemblée générale annuelle est appelée à approuver les comptes et les rapports annuels et à se prononcer sur la décharge des organes sociaux.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder en cours d'exercice au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

L'assemblée générale statue aux conditions de quorum et de majorité prévues dans les dispositions des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

Art. 15. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

Le premier exercice commence au jour de la constitution pour se terminer le 31 décembre 2006.

La première assemblée générale annuelle se réunit en 2007.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

	EUR
1. Madame Gabriele Schneider, préqualifiée, 11.999 actions	119.990,-
2. Monsieur Pierre Schmit, préqualifié, 1 action	<u>10,-</u>
Total: 12.000 actions	120.000,-

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées en totalité de leur valeur nominale par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent vingt mille euros (120.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Jean Pirrotte, directeur d'assurance en retraite, né le 3 août 1936 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont;

- Madame Gabriele Schneider, directrice de société, née le 31 octobre 1966 à Birkenfeld/Nahe (Allemagne), demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont;

- Monsieur Dario Brizzi, avocat, né le 22 octobre 1956 à Pontebba (Italie), et résident à Andorre, Xalet, 25 Baixos - Super Pal - Pal La Massana.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

- Monsieur Lou Huby, directeur honoraire de la Communauté Européenne en retraite, né le 1^{er} juillet 1937 à Echternach, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2007.

Quatrième résolution

Le siège social est établi à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Schneider, P. Schmit, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 20 décembre 2006, vol. 471, fol. 44, case 3. — Reçu 1.200 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 27 décembre 2006.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007009808/5770/221.

(070001255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2007.

Chatoloc S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 5, rue Milbich.

R.C.S. Luxembourg B 88.268.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007009648/1137/10.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2006, réf. LSO-BX04920. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Madame Ledin et fils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 99.350.

Le bilan au 30 avril 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007009650/534/10.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2006, réf. LSO-BX01274. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Madame Ledin et fils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 99.350.

Le bilan au 30 avril 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2006.

Référence de publication: 2007009652/534/10.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2006, réf. LSO-BX01266. - Reçu 16 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Société Méditerranéenne de Conseils S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 62.001.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007009653/1137/10.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2006, réf. LSO-BX04909. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060139207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2006.

Société d'Etude de Réalisation d'Electricité et d'Automatisme, en abrégé SEREA, Société Anonyme.

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 61.064.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007010541/1488/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2006, réf. LSO-BX07125. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

JO.C. Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6585 Steinheim, 11, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 97.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007009684/619/10.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2006, réf. LSO-BX04992. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

JO.C. Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6585 Steinheim, 11, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 97.566.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007009686/619/10.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2006, réf. LSO-BX04989. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

JO.C. Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6585 Steinheim, 11, route d'Echternach.
R.C.S. Luxembourg B 97.566.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007009687/619/10.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2006, réf. LSO-BX04986. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Amati International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 41.869.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Mademoiselle Laurence Rumor, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 23, avenue Monterey, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société ATELA INTERNATIONAL HOLDING B.V., ayant son siège à NL-1077 Amsterdam, Strawinskylaan 923,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 10 novembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée et paraphée par la comparante et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme AMATI INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 novembre 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 38 du 27 janvier 1993, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 septembre 2004, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 80 du 28 janvier 2005.

- la société a actuellement un capital social de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

- la comparante déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir la société ATELA INTERNATIONAL HOLDING B.V., prédésignée.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société AMATI INTERNATIONAL S.A.

Il assume la fonction de liquidateur.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société AMATI INTERNATIONAL S.A.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- L'actionnaire unique est investi de tous les actifs de la Société et se chargera en sa qualité de liquidateur de l'apurement du passif de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique. Il répondra de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle et réglera également les frais des présentes.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société AMATI INTERNATIONAL S.A.

- Qu'il est procédé à l'annulation de tous les certificats d'actions au porteur de la société ainsi qu'à celle du registre des actionnaires nominatifs.

Les livres et documents comptables de la Société demeureront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Rumor, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1^{er} décembre 2006, vol. 440, fol. 3, case 8. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 décembre 2006.

Référence de publication: 2007009920/242/48.

(070000908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2007.

H. Hellinckx.

Slotstrading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 38.808.

In the year two thousand six, on the fifth day of December.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of SLOTSTRADING S.A, a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on November, 27, 1991, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 204, on 1992, page 9769. The articles of Association have been amended for the last time by a resolution of General Meeting of shareholders under private seal on October 31, 2001, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 491 on March 28, 2002.

The meeting was opened by Mr. Mustafa Nezar, lawyer, residing in Russange (F),

being in the chair,

who appointed as secretary Mrs. Maggy Strauss, employee, residing in Garnich,

The meeting elected as scrutineer Mrs. Leonie Marder, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. To dissolve the Company and to put it into liquidation.
2. To grant full discharge to the directors and statutory auditor of the company for the exercise of their mandate.
3. To appoint Mr. Casper J. J. Janshen, residing at Romeinendreff 19, Lanaken (B) as liquidator and to determine its powers as liquidator.

4. Sundries

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, that all the shares are present or represented at the present general meeting.

IV. As a consequence, the totality of the capital being present or represented, the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides the anticipated dissolution of the company to put the company into liquidation with effect as on this day.

Second resolution

The general meeting decides give full discharge to the directors and statutory auditor of the company for the exercise of their mandate.

Third resolution

The general meeting decides to appoint as liquidator, Mr. Casper J. J. Janshen, prenamed.

The liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144-148 bis of the law on commercial companies. He may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.

The liquidator is dispensed to draw up an inventory and he may refer to the books of the company.

He may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxyholders such capacities and for such period he may determine.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand euro (1,000.- EUR).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le cinq décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SLOTSTRADING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant alors de résidence à Mersch en date du 27 novembre 1991, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 204 de 1992 page 9769. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par une décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires sous seing privé en date du 31 octobre 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 491 du 28 mars 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant à Russange (F), qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Leonie Marder, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.
3. Nomination de Monsieur Casper J. J. Janshen, demeurant à Lanaken (B), Romeinendreff 19, comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Qu'en conséquence la présente assemblée, réunissant la totalité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs de la société ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Troisième résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société et de nommer comme liquidateur, Monsieur Casper J. J. Janshen, prénommé.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève à environ mille euros (1.000,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé; M. Nezar, M. Strauss, L. Marder, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2006, vol. 30CS, fol. 69, case 5. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2006.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007010139/220/114.

(070001167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2007.

Immo & Business Consult S.à r.l., en abrégé I.B.C. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3879 Schifflange, 66, rue Dr. Welter.

R.C.S. Luxembourg B 60.368.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010533/607/10.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2006, réf. LSO-BX04313. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

EOI Sykes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.821.120,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 80.583.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EOI SYKES, S.à r.l.

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2007010570/795/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2006, réf. LSO-BX05157. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Trading World Sàrl, Société à responsabilité limitée,

(anc. Casa Electricité Sàrl).

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 15, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 102.595.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010542/6813/11.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2006, réf. LSO-BX07301. - Reçu 95 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Natumed Vertriebs Gmbh, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 37.643.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 13 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010567/717/10.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2006, réf. LSO-BX04618. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Double G Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 108.649.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010573/780/10.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2006, réf. LSO-BX06235. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Second Shurgard Finance, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 101.011.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2006.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007010626/6312/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2006, réf. LSO-BX05886. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Maison du Fumeur S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette,

R.C.S. Luxembourg B 53.736.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007010574/4081/10.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2006, réf. LSO-BX07006. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

TPS, Trade Platinum Services, Société à responsabilité limitée,

(anc. Le Hogar, S.à r.l.).

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 110.339.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010575/7032/11.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2006, réf. LSO-BX06692. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Gedink GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 20, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 11.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010579/1026/10.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2006, réf. LSO-BX04660. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Sokrates Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 93.729.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010581/607/10.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2006, réf. LSO-BX04325. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Riz Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 90.794.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010618/724/11.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2006, réf. LSO-BX06785. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Lomenies S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 33.973.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007010583/550/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2006, réf. LSO-BX06285. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Jaipur Corporation S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 92.960,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 39.722.

Le bilan au 31 décembre 1997 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2006.

*Pour la société**JAIPUR CORPORATION S.A.*

Signature

Référence de publication: 2007010649/2580/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006, réf. LSO-BX00288. - Reçu 20 euros.*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*(060142544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.**Newco S.à r.l. et Cie, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 44.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007010713/571/10.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2006, réf. LSO-BX04504. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.(060142143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.**Jardin en Fleurs Moutinho José S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7349 Heisdorf, 1, rue Toni Erpelding.

R.C.S. Luxembourg B 74.070.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007010716/6081/10.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2006, réf. LSO-BX07279. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.(060142591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.**NR Participation Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 65.241.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 avril 2006

- La démission de la société LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de son mandat d'Administrateur est acceptée.

- Monsieur Christian Francois, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est nommée comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 13 avril 2006

Certifié sincère et conforme
NR PARTICIPATION HOLDING S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007010803/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, réf. LSO-BX03295. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Henzig & Scherer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 70.802.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010751/508/10.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2006, réf. LSO-BX05661. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Sunital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 112.393.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010747/780/10.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2006, réf. LSO-BX06648. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Phone Box S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 87.507.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010744/780/10.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2006, réf. LSO-BX06649. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Kamjib Interservices, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2272 Howald, 26, rue Ed. Oster.

R.C.S. Luxembourg B 19.455.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010742/525/10.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2006, réf. LSO-BX05820. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Boston Technology Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 27.690.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007010584/550/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2006, réf. LSO-BX06279. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

DD Publishing S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 83.316.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010622/724/11.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2006, réf. LSO-BX06769. - Reçu 42 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Bauduc International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 81.922.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2006.

B. Zech.

Référence de publication: 2007010623/724/11.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2006, réf. LSO-BX06764. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Banchereau Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 68.921.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2006.

B. Zech.

Référence de publication: 2007010624/724/11.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2006, réf. LSO-BX06762. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

First Euro Industrial Properties III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.915.400,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 104.016.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007010627/6312/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2006, réf. LSO-BX05935. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Codere Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 35.000,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 108.371.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2007010635/6312/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2006, réf. LSO-BX06464. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Jaipur Corporation S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 92.960,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 39.722.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2006.

Pour la société

JAIPUR CORPORATION S.A.

Référence de publication: 2007010641/2580/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006, réf. LSO-BX00300. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Jaipur Corporation S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 92.960,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 39.722.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2006.

Pour la société

JAIPUR CORPORATION S.A.

Signature

Référence de publication: 2007010644/2580/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006, réf. LSO-BX00297. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Sobelux Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 19.734.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 octobre 2006

- La démission de Monsieur Jean-Paul Reiland de son mandat d'Administrateur est acceptée.
- Mademoiselle Noëlle Piccione, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est nommée comme nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Paul Reiland, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 17 octobre 2006.

Certifié sincère et conforme

SOBELUX HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007010804/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2006, réf. LSO-BX05621. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Jaipur Corporation S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 92.960,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 39.722.

—
Le bilan au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2006.

Pour la société

JAIPUR CORPORATION S.A.

Signature

Référence de publication: 2007010645/2580/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006, réf. LSO-BX00295. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Jaipur Corporation S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 92.960,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 39.722.

—
Le bilan au 31 décembre 1999 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2006.

Pour la société

JAIPUR CORPORATION S.A.

Signature

Référence de publication: 2007010646/2580/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006, réf. LSO-BX00292. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Jaipur Corporation S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 92.960,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 39.722.

Le bilan au 31 décembre 1998 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2006.

Pour la société

JAIPUR CORPORATION S.A.

Signature

Référence de publication: 2007010647/2580/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006, réf. LSO-BX00290. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2006.

Tecnomatix Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 30.388.

Le bilan au 15 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007010935/717/10.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2006, réf. LSO-BX04622. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060141350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.

Computer Multimédia Software, en abrégé CMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 91.791.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Bavay

Administrateur

Référence de publication: 2007010938/2319/11.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2006, réf. LSO-BX00414. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060142009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2006.
